

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

ELECTRICITE DE GUINEE (EDG)

PROJET D'INTERCONNEXION ELECTRIQUE EN 225 KV GUINEE - MALI (PIEGM)

RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE DU PROJET

Référence de l'accord de financement : **DON N° 2100155036266**

N° d'Identification du Projet : **P- Z1- FAO -149**

Date: **29 octobre 2018**

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée- Mali, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don pour financer le contrat de **l'audit des comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020 du PIEGM.**

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les objectifs généraux suivants:

- a) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et, en conséquence, de pouvoir exprimer une opinion indiquant si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable ;
- b) obtenir une assurance raisonnable que les ressources sont utilisées de façon optimale dans les opérations du projet en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds déboursés et au calendrier des sorties de fonds ; et
- c) Rendre compte des états financiers et de communiquer comme requis par les normes ISA en conformité avec ses propres conclusions.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP), invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et procédures pour l'utilisation des consultants* » (éditées par la BAD en mai 2008 et révisées en juillet 2012) disponibles sur : <http://www.afdb.org>,
Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes :

Monsieur le Coordonnateur du Projet
Immeuble KALETA, 3^{ème} étage, carrefour de la Féguifoot,
Vers le Camp Samory
Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH)
BP 1463 Conakry - Kaloum
République de Guinée
Tél : +224 622 62 20 85
E-mail : mdy_kakoro@yahoo.fr

et aux heures suivantes : de 8H à 17H du lundi au jeudi et de 8H à 13H les vendredi.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **20/11/2018 à 10 H (heure locale)** et porter expressément la mention «**Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Auditeur externe du Projet d'interconnexion électrique en 22kV Guinée-Mali** »

Organe de Passation des Marchés et Délégation de Services Publics
du Ministère de l'Energie et de L'Hydraulique
Quartier Almamy - BP : 1217 Conakry
Tél : (224) 622 21 80 06
Bureau au Rez-de-chaussée
Ville: Conakry
Pays: République de Guinée